



CTSD mardi 6 juin 2017

## « En marche arrière toute ! »

Après l'élection présidentielle, la FSU se félicite de l'échec du FN. Emmanuel Macron a été élu avec une abstention et un nombre de votes blancs ou nuls inédit.

Mais les voix qui se sont portées sur son nom ne sont pas toutes un soutien à son programme : elles sont au contraire, pour une grande majorité, exclusivement des voix anti-FN.

**Le gouvernement est maintenant connu.** Il n'est ni de droite, ni de gauche mais ... de droite. L'appréciation portée par le MEDEF en est une preuve suffisante.

**Il est chargé de mettre en place rapidement les « macroneries » :** nouvelle attaque contre les droits des salarié-es avec la loi travail, attaque sur la retraite avec la retraite par points, cadeaux fiscaux aux plus riches et augmentation de la CSG pour tous, suppression de postes dans les services publics ... et au niveau de l'éducation une territorialisation accrue, avec l'autonomie renforcée des établissements.

**Le nouveau ministre de l'éducation nationale réputé « hors système »**, est celui-là même qui a mis en musique la suppression des 80 000 postes sous la présidence Sarkozy !  
Un ministre qui va appliquer la politique gouvernementale à marche forcée.

**Dans l'éducation prioritaire**, l'impératif est plus que jamais de « donner plus à ceux qui en ont le plus besoin ». De nombreuses études démontrent que l'allègement des effectifs est garant de réussite. La FSU se félicite de la mise en place des CP à 12 !

Mais, à moyens constants, comment allez-vous faire, Mme l'inspectrice d'Académie, pour déshabiller Paul sans mettre à nu Pierre, un vrai travail de dentelle : de nombreuses écoles vont donc subir des fermetures !

### La FSU s'oppose

- à la disparition de postes « maître + » qui ont fait preuve de leur efficacité même en dehors de l'éducation prioritaire.
- aux fermetures et non-ouvertures de classes là où le repère est dépassé.
- à ce que les élèves de GS ou de CP servent de variable d'ajustement.

**La FSU demande une dotation supplémentaire pour le département du Haut-Rhin au vue des ses spécificités : dispositif bilingue, 7 réseaux REP+ et 2 réseaux REP et de nombreuses communes rurales.**

**La question des rythmes enfin est reposée par le nouveau gouvernement.** La FSU 68 demande depuis le début la réécriture du décret « rythmes scolaires » pour permettre, là où la concertation a obtenu un consensus, de repasser à 4 jours. Faire semblant d'y voir une demande d'adultes réclamant un confort de vie serait le summum du mépris à l'égard de toute une profession engagée au quotidien pour la réussite des élèves. Si cette réforme avait porté des fruits en termes de progrès, aucun enseignant aujourd'hui n'en réclamerait la mise à plat.

Elle a accru la fatigue des élèves qui dès le jeudi ne sont plus réceptifs et le lundi peinent à remobiliser leur attention. Elle a en outre considérablement dégradé les conditions de travail et de vie des enseignants.

Les équipes sont de plus en plus sous tension et la multiplication des conflits dans les écoles, entre autres entre les enseignants et les ATSEM, est un signal d'alerte à prendre en compte.

**La FSU pointe du doigt les aberrations de la politique académique en matière d'enseignement bilingue.** Nous dénonçons encore et toujours un système sans moyens qui produit plus de difficulté scolaire voire plus d'échecs qu'il n'offre de perspectives. Lorsqu'un tiers seulement d'une cohorte d'élèves poursuit dans la voie bilingue au collège, il est indispensable d'évaluer sérieusement le dispositif et de suspendre toutes nouvelles ouvertures.

**Sur la question de l'inclusion, les décideurs semblent sourds aux problèmes** qui se posent de plus en plus souvent et dont la FSU pourrait multiplier les exemples à l'infini. Alors que notre académie est académie pilote sur les RPS, il est temps que l'ensemble de la communauté éducative et tous les élus réfléchissent aux conditions de la mise en place de la loi de 2005 avant qu'un accident grave n'arrive ! Et ne parlons pas des conditions de travail des AESH !

**Pour rester dans le registre des RPS :**

- les refus de temps partiels et de disponibilité, le nombre très insuffisant d'ETP pour les allègements de service et les postes adaptés montrent que l'éducation nationale est un très mauvais employeur irrespectueux de ses personnels.
- l'entrée dans le métier de nos collègues PES est désastreuse : aucune cohérence, des instructions contradictoires,
- la charge de travail pour les directeurs des écoles qui accueillent des PES et les difficultés des collègues qui sont complétés par un PES ne sont pas entendues et prises en compte par l'institution.
- la question du remplacement : il n'est plus possible que dans les classes, l'accueil d'élèves supplémentaires de collègues absents continue à être un mal quotidien !
- quelques mots également sur les RASED : décimés, déstructurés, les réseaux ne sont plus en mesure d'intervenir partout où les élèves ont besoin d'aide. Nos collègues sont condamnés à courir et à saupoudrer les interventions mettant à mal leur conscience professionnelle et créant une grande souffrance au travail.
- la situation de la direction d'école, même si quelques préconisations du BO se mettent en place, reste toujours préoccupante.
- une réforme du collège qui met à mal le travail des enseignants sans améliorer les conditions d'apprentissage des élèves
- la charge de travail des IEN est exponentielle, et ne leur permet plus de mener à bien une de leurs principales missions : l'accompagnement des équipes et des enseignants.
- les personnels non enseignants sont eux aussi victimes des coupes budgétaires et du manque de personnel.

**La FSU demande la mise en place rapide dans notre académie de l'accord cadre éducation nationale – ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) sur les RPS.**

**Autonomie, individualisation, externalisation... à l'instar d'autres projets libéraux, l'école du président de la République est à l'opposé du projet d'une école démocratisée et du « toutes et tous capables » que la FSU continue de porter.**